

# Atelier n° 4 :

Place des plans d'actions en faveur des espèces menacées dans la planification et dans les politiques des grandes agglomérations.  
Faire des plans un atout pour son territoire.



**Animateur de l'atelier : Pierre MOSSANT – CEN Auvergne**  
**Rapporteur de l'atelier : Sylvain MARSY – DREAL**

Crédits photos : S. Esnouf (CEN Auvergne), M. Georget (CEN Rhône-Alpes), R. Riols (LPO Auvergne), CEN Haute-Savoie, M. Mure (LPO)

## ATELIER 4 :

### Place des plans d'actions en faveur des espèces menacées dans la planification et dans les politiques des grandes agglos Faire des plans un atout pour son territoire

Les plans d'actions en faveur d'espèces menacées peuvent être structurant pour la vie des territoires : ils peuvent aider à forger une identité, à communiquer, à lire les enjeux de la biodiversité, voire à construire des politiques locales en faveur de la biodiversité.

Cet atelier a pour objectif d'échanger sur l'apport des plans dans les projets de territoires et la planification, et sur leur valorisation par les collectivités territoriales dans leur développement. Les grandes agglomérations peuvent occuper une position particulière sur ces sujets, de même que des structures intercommunales importantes tels que les Parcs Naturels Régionaux.



### La commande ?

1h30 pour aboutir à l'identification de quelques attentes et pistes de travail prioritaires pour faciliter la conduite de projets ambitieux dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

### La méthode ?

- Expression des attentes du groupe et questions auxquelles sont confrontés les acteurs
- Deux témoignages pour alimenter les réflexions
- Un temps de travail collectif pour identifier les leviers mobilisables, les freins à dépasser et dégager des pistes de travail
- Un temps de synthèse collective

# Témoignages introductifs :

Tous mobilisés autour du Tétrás-Lyre en Chartreuse

—  
Paul Boudin (PNR Chartreuse)



~  
La Pie-grièche à tête rousse, exemple d'une espèce PNA  
bénéficiaire d'un contrat de ruralité construit autour de  
l'enjeu « bocage »

—  
Estelle Cournez (CEN Allier)



⇒ **Dimension « territoire local »**



# Atelier n° 4 :

Place des plans d'actions en faveur des espèces menacées dans la planification et dans les politiques des grandes agglomérations.  
Faire des plans un atout pour son territoire.

## Chantiers régionaux pour la politique PNA :

- Lien avec la politique TVB comme levier pour aller au-delà d'une seule espèce
- Conception de boîtes à outils par les animateurs régionaux PNA, disponibles pour actions plus locales
- Disponibilité de l'animateur régional pour identifier les « points d'accroche » locaux / sensibiliser les acteurs clés pour relai local. Développer logique cellule d'assistance ?
- Dialogue à conforter urba / environnement (services Etat, grandes collectivités)

